



ARRÊTÉ TEMPORAIRE, RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

N° 468-2024-RG - REGLEMENTATION GENERALE - MACON PREND SES QUARTIERS D'ETE - CENTRE PAUL BERT - INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL, DE FUMER OU DE VAPOTER, ACCES INTERDIT AUX CHIENS - DU 15 JUILLET AU 09 AOUT 2024

1 DOCUMENT - Publié le 10 juillet 2024



468_2024_RG_D.pdf
(.pdf, 151,2 KB)



TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

